



Dispositif de Cohabitation Intergénérationnelle

Des habitants du territoire proposent une chambre à des jeunes de 15 à 30 ans ou + de 30 ans en mobilité professionnelle ayant besoin de se loger temporairement pour **leurs études, leur travail, un stage, une aternance...**



VOUS AVEZ UNE CHAMBRE À PROPOSER ?

Accueillez une personne chez vous et partagez bien plus qu'un toit : des moments de vie, des échanges et de la convivialité !



Une solidarité locale et intergénérationnelle



Des rencontres enrichissantes



Un complément de revenu



VOUS CERCHEZ UN HÉBERGEMENT TEMPORAIRE ?

Trouvez un logement chez l'habitant chaleureux et convivial, à proximité de votre lieu de formation ou de travail.



Une solution économique



Un cadre de vie rassurant et bienveillant



Une expérience humaine enrichissante



Contact auprès de l'association Tremplin



COMMENT ÇA MARCHE ?



Mise en relation et échanges



Accord entre les 2 parties



Cohabitation et partage



Ensemble, faisons de chaque séjour une belle rencontre !



Association Tremplin



accueil.habitat@tremplin-vitre.org



02 99 74 61 73



Dépôt de garantie

• Long séjour

Pour toute période supérieure ou égale à 1 mois :

→ dépôt de garantie équivalent à 1 mois.

• Court séjour

Pour toute période inférieure à 1 mois :

→ règlement à l'arrivée.

Départ

Le départ doit être signalé avec un préavis de 8 jours.

Tarifs

- 17 € / nuit en **période hivernale**

Maximum : 290 € / mois

- 15 € / nuit en **période estivale**

Maximum : 270 € / mois

- Couple : 23 € / nuit

Maximum : 350 € / mois

Adhésion à l'association

L'hébergeur ainsi que l'hébergé adhèrent à l'association via une fiche d'adhésion à compléter. L'adhésion est gratuite.

Participation

Une participation de 5 € par semaine sera demandée à l'hébergeur, plafonnée à 20 € par mois, pour le suivi et l'accompagnement du dossier.

Documents à fournir par l'hébergé

- Assurance responsabilité civile
- Justificatif professionnel
- Pièce d'identité
- Autorisation parentale si mineur

Documents à fournir par l'hébergeur

- Nom de l'assurance habitation et numéro du contrat
- Attestation sur l'honneur du titre de propriété ou autorisation du propriétaire
- Pièce d'identité
- Attestation d'honorabilité en cas d'accueil de mineurs

Options et informations complémentaires

- Draps : à définir entre l'hébergeur et l'hébergé.
- Repas : Tarifs si l'hébergé consomme le repas préparé par les hébergeurs : 6€ pour le déjeuner et dîner, + 2 € pour le petit-déjeuner
- Entretien du linge : avec l'accord du propriétaire, 3€ par lavage (lessive incluse), 2€ par séchage
- Le stockage et la recharge des engins électriques sont à négocier directement avec l'hébergeur.